

COMMUNE
de
LIMERSHEIM
67150



Tel / Fax: 03 88 64 27 67

E-mail: mairie-limersheim@wanadoo.fr

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
du 8 mars 2011
à la mairie à 20 h 00**

A l'ouverture de la séance du Conseil Municipal

12/15

Etaient présents : René STAUB, Maire
Angélique ANGELO
Etienne BINNERT
Chantal DIEBOLT
Françoise FOESSEL
René GLASSER
Christophe HUGEL
Hyacinthe HUGEL
Philippe KIEFFER
Jean Marie LUTZ
François OTT
Christine WACH

Absents excusés : Sébastien HURSTEL
Michel MUTSCHLER
Philippe SCHAAL

Participait également : Laetitia GELDREICH

Secrétaire de la séance : Hyacinthe HUGEL

M. le Maire ouvre la séance à 20 h 15, remercie tous les membres de leur présence. Il souhaite rajouter deux points à l'ordre du jour à savoir « compte de gestion 2010 » et « caisse d'assurance accidents agricole du Bas-Rhin ».

1. Approbation du dernier compte rendu

Le compte rendu de la réunion du conseil municipal du 8 février 2011 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Il est procédé à la signature du registre des séances du conseil municipal.

2. Rapport des commissions

Commission Patrimoine Foncier

La commission s'est réunie le 23 février 2011.

Journée plantation

La journée plantation aura lieu le 19 mars 2011, rendez vous à 8 h 30 place de l'Eglise. La secrétaire fera les invitations. Christophe HUGEL a demandé à Bernard HURSTEL pour enlever les souches des arbres, il sera présent.

Commission Permis

La commission s'est réunie le 23 février 2011.

Déclarations préalables accordées :

Thomas GOLLY : modification d'une façade et remplacement d'une porte de garage par une porte fenêtre

Permis de construire accordé :

Jean-Marc BEYHURST : démolition d'un séchoir à tabac et construction d'un hangar à usage agricole

Deux nouvelles informations :

- Deux nouveaux imprimés de déclaration préalable (documents simplifiés) destinés aux particuliers souhaitant entreprendre des travaux sur leur maison individuelle et aux usagers désirant déclarer une division foncière.
- La TLE sera remplacée par la nouvelle taxe d'aménagement qui sera applicable aux demandes de permis de construire et déclarations préalables déposés après le 1^{er} mars 2012. La commune doit délibérer avant le 30 novembre 2011 sur les taux et exonérations. Nous attendons plus de détails sur les différentes exonérations pour savoir précisément son assiette et la plage des taux.

Commission PLU

Modification PLU

Une première réunion a eu lieu avec Madame Lyautey le 28 février 2011, essentiellement pour aborder la partie réglementation du PLU.

Lors de la deuxième réunion du 2 mars 2001, la commission a statué sur les emplacements réservés.

Ferme Fender

Une réunion a eu lieu le 2 mars 2011 avec l'EPFL, VIAHABITAT et la commune. René GLASSER présente l'étude de faisabilité faite par VIAHBITAT. Le projet est à peu près conforme aux objectifs fixés par la commune. Néanmoins, quelques points nous paraissent insuffisants : le nombre de parking (21 places pour 14 logements) et l'utilité de maison bi-famille.

Pipe Line

Nous avons reçu, le 6 mars 2011, un nouveau périmètre de protection vis à vis du Pipe Line. Pour l'instant les informations ne sont pas compréhensibles. Nous avons remis les documents au SDAU pour plus d'information et une intégration dans la modification du PLU.

La prochaine réunion avec Madame Lyautey aura lieu le 5 avril 2011.

Commission Relation Publique et Vie Scolaire

Communication du calendrier des manifestations à l'école :

- Le carnaval sera fêté à l'école le mardi 8 mars 2011 à 14 h
- Le 15 juin 2011 journée décathlon, la rue du Lin sera fermée à la circulation durant les heures scolaires, un arrêté de police est à faire pour le temps de la manifestation.
- Le concert – kermesse aura lieu la soirée du 24 juin 2011

Par ailleurs, l'école accueillera une stagiaire qui est en formation comme aide maternelle.

Période de stage retenue : du Lundi 04 avril au vendredi 15 avril 2011 inclus. Il s'agit d'une jeune femme de Hindisheim, Walter Géraldine. Un entretien est programmé avec la stagiaire le lundi 28 mars prochain.

Contrôle de légalité du site web :

Nous fixons le 30 juin 2011, date butoir pour :

- Mettre toutes les pages de présentation des associations
- Faire les démarches pour entreprendre le contrôle de légalité (question à voir avec un juriste spécialisé dans le domaine informatique).

Analyse de l'évolution des effectifs de la fête des personnes âgées

Il y a plusieurs hypothèses :

- Une entrée à l'âge de 68 ans semble adapter à nos attentes, le scénario peut-être le suivant :

2011	La classe 1945
2012	La classe 1945
2013	La classe 1945
2014	La classe 1946
2015	La classe 1947
2016	La classe 1948

Discussion sur la capacité d'accueil du Foyer Club, selon le Président Diebolt, le ratio est de 1m² / personne, soit environ 120 m², soit une capacité d'accueillir 120 personnes au maximum. En décembre 2011, nous étions 104 personnes.

Sur un plan pratique, il y a deux hypothèses :

- Soit nous laissons la situation comme elle est, avec donc une entrée à 65 ans, il appartiendra alors au nouveau conseil de modifier ou non le système.
- Soit nous mettons en œuvre le scénario ci-dessus dès 2011, avec une participation à partir de 68 ans.

Sur le fond, il faut évidemment tenir compte de l'évolution de notre société, de nos jours à 65 ans, il est difficile de dire qu'il s'agit d'une personne âgée.

À l'usage, la participation est toujours très bonne (dés 65 ans), ce qui témoigne de l'attachement des seniors à cette fête.

Une décision est à prendre lors d'un prochain conseil municipal.

Réception du nouvel an

La commission relations publiques va réfléchir à une nouvelle formule.

La commission fera une proposition pour le mois d'octobre prochain.

Défibrillateur

L'appareil doit être accessible 24 h /24 h

Qui assure la maintenance et la supervision ?

L'exemple de nos voisins

3. Demande de subvention Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver le programme de travaux suivant : remplacement de trois anciennes lanternes sur façade par trois nouvelles lanternes style fixées en façade et dont le coût prévisionnel s'élève à 4 629,86 HT soit 5 537,31 € TTC
- d'autoriser le lancement des consultations d'entreprises conformément aux dispositions du code des marchés publics
- d'autoriser M. le maire à signer tous les documents nécessaires à ce projet (marchés publics, conventions, autorisations d'urbanisme)
- d'adopter le plan de financement suivant : voir feuille ci-jointe
- de solliciter l'attribution d'une subvention au titre de la DETR à 35 %

Adopté à l'unanimité.

4. Demande de subvention de l'Association Foncière

Vu la demande de subvention de l'Association Foncière pour l'aménagement du chemin rural Auf Rotzen allant jusqu'à l'entrée du village du nouveau lotissement rue Haute, le conseil municipal décide d'attribuer la subvention sur présentation de la facture à hauteur de 15 % sur le montant TTC.

Adopté à l'unanimité.

5. Groupement de commande pour la rue Circulaire

Considérant l'intérêt de la commune de Limersheim, dans le cadre de la réalisation de travaux mineurs de voirie, de se grouper avec le S.D.E.A. ayant programmé des travaux d'assainissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- Autorise la constitution du groupement de commande entre le S.D.E.A. – périmètre d'Erstein, coordonnateur et la commune de Limersheim
- Désigne Monsieur René STAUB, titulaire et Monsieur Christophe HUGEL suppléant, pour siéger à la Commission d'Appel d'Offres relative au groupement de commandes constitué avec le S.D.E.A.
- Autorise Monsieur René STAUB, maire, à signer tous les documents concourants à son exécution

Adopté à l'unanimité.

6. Compte de Gestion 2010 (point rajouter à l'ordre du jour)

Considérant que les résultats du compte de gestion sont identiques à ceux du compte administratif 2010, **le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le compte de gestion 2010 de M. le Trésorier Principal.**

Adopté à l'unanimité.

7. Caisse d'Assurance Accident Agricole du Bas-Rhin (point rajouter à l'ordre du jour)

Le montant des cotisations foncières à payer à la caisse d'Assurance Accidents Agricole du Bas-Rhin s'élève à 10 283 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de ne pas couvrir les cotisations foncières pour l'exercice 2011 de la caisse d'assurance Accidents Agricole du Bas-Rhin, par l'affectation du produit de la location de la chasse.

Adopté à l'unanimité.

8. Périscolaire

Les résultats de l'enquête du 29 janvier 2011 mettent en évidence que le nombre de demande d'enfant pouvant être accueilli dans le cadre d'un périscolaire est nettement insuffisant sur Limersheim. Ces derniers chiffres confirment ceux de Juillet 2010. Pour la fin avril 2011 un courrier sera adressé aux parents.

9. Thème du prochain Qui ? Quand ? Quoi ?

Pour le moment aucune idée forte ne se dégage. Nous poserons la question du thème lors du conseil municipal du 12 avril prochain.

Date de publication envisagée : fin avril 2011

10. Camping 2011 des jeunes du forum

Les jeunes souhaitent à nouveau organiser un camping les 14 – 15 – 16 juillet 2011.

Il appartient aux organisateurs de saisir officiellement le président du Foyer Club qui lui informe la mairie. Une réponse écrite a été faite dans ce sens à l'organisateur et au président du Foyer Club.

Les jeunes craignent légitimement la réaction des chasseurs.

Comme par le passé, la municipalité trouvera un arrangement à l'amiable avec Mr Kuzio, le locataire principal de la chasse.

11. Divers

Grands anniversaires

9 avril : Noce d'Or de Germaine et Léon FOESSEL

27 avril : Cécile HURSTEL (80 ans)

Prochain conseil municipal le 12 avril 2011.

Fin de la séance : 22 h 05

LIMERSHEIM, le 8 mars 2011

Le Maire,

René STAUB.